




T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE

N°340 - Le 27/11/14

FIERS D'ETRE FONCTIONNAIRES - FIERS D'ETRE CFTC

Fonctionnaires, les laissés-pour-compte de la complémentaire santé.

C'est l'un des plus grands scandales du modèle social à la française, jamais évoqué par ceux qui font du fonctionnaire-bashing, leur glauque fonds de commerce.

L'accord ANI* ne couvre pas les fonctionnaires.

Qui aujourd'hui s'en inquiète ? Il est plus facile de s'exonérer de ses fautes politiques en nous culpabilisant, que de supprimer la misère dans la Fonction publique.

Les fonctionnaires se croient protégés en matière de santé, d'invalidité, de capital décès : ils ont tort, nous disait récemment un grand assureur. Ils sont les parents pauvres par rapport au secteur privé.

Voir le tamtam 310 : «Selon une étude de la mutuelle INTERIALE et du GROUPE MONITEUR citée par la revue Acteur Public n°897, pratiquement la moitié des fonctionnaires a renoncé à des soins en 2013 alors que même 97% bénéficient d'une complémentaire mutuelle ou assureur».

*Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013



La CFTC demande que tous les agents soient couverts, cela peut passer par une extension du référencement par concertation avec les mutuelles et les syndicats, pour atteindre un niveau au moins égal au privé. A défaut, l'Etat doit financer une véritable protection sociale complémentaire.

Petit à petit sous les coups de certains media, et d'aspirants aux responsabilités politiques, la misère gagne dans la Fonction publique.

Signataire de l'ANI, la CFTC combat la misère dans le public comme dans le privé.



ALBERT 45 ans fonctionnaire, ne bénéficie pas de la protection complémentaire santé.

